



Règlement complet des Côtes Pouzaugaises

Samedi 9 juin 2018

Organisées par le club d'athlétisme local ABV Pouzauges et l'association « Les Côtes Pouzaugaises »

| Courses | Animation Eveil Athlé | Poussins | Benjamins et minimes | Course  populaire | Trail des  Venelles |
|-----------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------|--|--|
| Horaire de départ | 16h30 | 16h45 | 17h00 | 17h30 | 18h30 |
| Année de naissance | 2009 à 2011 | 2007 à 2008 | 2003 à 2006 | 2002 et avant | 2000 et avant |
| Distance | 1 km | 1 km | 2,5 km | 5 km | 11 km |
| Boucles | 2 tours église/mairie | 2 tours église/mairie | 1 petite boucle | 2 petites boucles | 1 petite et 2 grandes boucles |

Inscriptions : s'inscrire en ligne sur www.runheure.fr ou par courrier avant le vendredi 8 juin 2018 à l'aide du bulletin ci-joint ou du formulaire à imprimer sur www.abvpouzauges.fr. L'inscription peut se faire sur place le jour de la course (close 30 mn avant le départ). Les épreuves sont ouvertes aux licenciés et non-licenciés. Les titulaires de la licence Athlé Santé et les non licenciés FFA doivent fournir un certificat médical de non contre indication à pratique du sport en compétition datant de moins d'un an à la date de l'épreuve.

Renseignements : Office Municipal des Sports, tél 02 51 57 57 92 de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi. Le règlement complet de la course sur internet www.abvpouzauges.fr

Accueil/parking : parkings autour du Vieux Château à 400 mètres et parking de la salle Emile Robert.

Assurances : les licenciés bénéficient des garanties apportées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs sont couverts par une assurance en responsabilité civile.

Dossards : retrait des dossards à partir de 14h30 sous le chapiteau proche de la ligne de départ. Prévoir des épingles. Aucun dossard ne sera envoyé par la Poste. Le dossard devra être entièrement visible.

Départ/arrivée : devant la mairie. Douches à la salle du Bois de la Folie à 800 mètres environ.

Circuit : les concurrents doivent respecter les consignes des commissaires de course. Les rues seront fermées à la circulation des automobiles pendant toute l'épreuve.

Sécurité/service médical : Protection Civile sur le parcours et sur le site départ/arrivée et ambulance sur le site.

Ravitaillements : 2 ravitaillements sur la grande boucle, au Vieux Château et en centre ville.

Lots :

Courses jeunes (éveils athlé à minimes) : un lot pour tous à l'arrivée et 2 bons d'achat de 150€ dans le cadre du challenge inter-écoles Stéphane FORTIN sur les courses éveil athlé et poussins. Les 3 premiers et 3 premières de chaque catégorie seront récompensés au podium aussitôt après l'arrivée. Règlement complet du challenge inter-écoles sur demande.

Courses adultes : chaque concurrent recevra un lot au retrait des dossards. Une prime spécifique pour le trail des Venelles de 350 €, 250 € et 150 € sera attribuée aux 3 premiers hommes et aux 3 premières femmes (scratch) et remise sur le podium aussitôt après l'arrivée.

Le premier homme et la première femme (hors scratch) des catégories cadets, juniors, espoirs, seniors jusqu'aux masters 5 (ex vétérans 5) recevront une coupe sur le podium dès que tous les classements seront établis (après le Trail des Venelles).

| Course | Horaire | Catégorie | Hommes | Femmes |
|--------------------|---------|-------------|--------|--------|
| Jeunes | 16h30 | Eveil Athlé | 3 | 3 |
| Jeunes | 16h45 | Poussins | 3 | 3 |
| Jeunes | 17h00 | Benjamins | 3 | 3 |
| | | Minimes | 3 | 2 |
| Populaire | 17h30 | Cadets | 3 | 3 |
| | | Juniors | 1 | 1 |
| | | Espoir | 1 | 1 |
| | | Scratch | 3 | 3 |
| Trail des Venelles | 18h30 | Juniors | 1 | 1 |
| | | Espoirs | 1 | 1 |
| | | Scratch | 3 | 3 |
| | | Master 1 | 1 | 1 |
| | | Master 2 | 1 | 1 |
| | | Master 3 | 1 | 1 |
| | | Master 4 | 1 | 1 |
| Master 5 | 1 | 1 | | |

Photos : dès le lendemain sur www.abvpouzauges.fr

Résultats : les résultats sont disponibles le jour de l'épreuve sur : www.abvpouzauges.fr et sur www.runheure.fr

Droits à l'image : en s'engageant, tout participant autorise de plein droit les organisateurs à utiliser les photos prises au cours de la manifestation.

Annulation de l'épreuve : en cas de force majeure, catastrophe naturelle ou d'une autre nature mettant en danger la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre les épreuves sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.